

Troisième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Garage Central SA en liquidation, Fribourg**
 2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale
 3. Date de la décision: 18.11.2002
 4. Echéance de préavis des créances: **28.02.2003**
 5. Adresse pour la déclaration des créances: Garage Central SA en liquidation, p.a. J.-P. Portenier, Criblet 4, 1700 Fribourg
 6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
 7. Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).
- De Bourgknecht Jean-François, avocat et notaire
1701 Fribourg

(00839532)